

N° 26/2024

DÉCISION DE LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 14/2024 en date du 8 avril 2024 portant adoption du budget primitif 2024,

Vu la délibération N° 16-2020 en date du 31 juillet 2020, portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président, et en son absence, à la Vice-présidente,

Vu la nomenclature M57 applicable par le CCAS de Sarcelles depuis le 1^{er} janvier 2023,

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 39-2023 en date du 17 novembre 2023 autorisant le Président du CCAS à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections (hors dépenses de personnel),

Considérant la nécessité de corriger une erreur d'imputation,

Considérant la proposition de virement de crédit correspondante, formulée comme suit :

- - 10 943 € sur le compte 011 6288 020 autres prestations
- + 10 943 € sur le compte 65 65811 020 droits d'utilisation – informatique en nuage

Considérant les ajustements de crédits nécessaires,

Décide :

De procéder aux virements de crédits suivants :

Article 1

SENS	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
DE	011	6288	020	-10 943 €
VERS	65	65811	020	+10 943 €

Article 2 : Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain Conseil d'Administration.

Article 3 : La Directrice du CCAS est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à

- Monsieur le Préfet du Val d'Oise
- Monsieur le Comptable du SGC de Sarcelles

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, sis 2-4, boulevard de l'Hautail – BP 30322 – 95027 CERGY PONTOISE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la date du rendu exécutoire mentionnée sur le présent acte.

Fait à Sarcelles, le 29 MAI 2024

Pour le Président du CCAS,
Et par délégation
La Vice-présidente,

Charlotte RABIH

Transmis en Sous-préfecture de
Sarcelles le :
Mis en ligne et/ou notifié le :
Acte rendu exécutoire le :